

# COMPTE RENDU du 10 avril 2019 à 20h30

Présents : Mme Nathalie DURAND - M. Gilles MORGUE - Mme Marie-Pierre COQUELET - M. Patrick LEPETIT - Mme Béatrice CREPISSON - Mme Chantal CASSAN - M. René TARDY-JEUNOT - M. David ROZOT - M. Gérard VALLET

Absents : Mme Soline TEISSERENC - M. Lilian ROBIN - Mme Elisabeth RANC - M. Frédéric RICHARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal CASSAN

Pouvoir : Mme Soline TEISSERENC à M. Gilles MORGUE

Approbation du procès verbal rendu du conseil municipal du 20 mars 2019 : Votants : 10 Pour : 10

Mme le Maire demande à rajouter une délibération.

## **1°) Délibérations**

*a-Vote du compte Administratif commune 2018 :*

Mme Marie-Pierre COQUELET présente le Compte Administratif. Mme le Maire sort de la salle et Mme Marie-Pierre Coquelet soumet au vote, ainsi, Mme le Maire ne participe pas au vote.

Votants : 9 Pour : 8 Contre : 1

*b -Délibération approuvant le Compte de Gestion Commune 2018*

Votants : 10 Pour : 10

*c - Délibération affectation du résultat Commune 2018*

Fonctionnement :

Recettes 2018	484 964.80 €
Dépenses 2018	<u>393 213.07 €</u>
Résultat exercice 2018	+ 91 751.73 €
Excédent antérieur	<u>153 763.04 €</u>
Résultat à affecter	245 514.77 €

Investissement :

Recettes 2018	64 800.68 €
Dépenses 2018	<u>168 683.72 €</u>
Résultat exercice 2018	- 103 883.04 €
Excédent 2017	<u>86 211.39 €</u>
Déficit	- 17 671.65 €

Reste à réaliser dépenses 45 989.94 €

Reste à réaliser recettes 0.00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'affecter comme suit le résultat :

- C/001 Solde d'exécution négatif investissement : 17 671.65 €

- C/1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 63 661.59 €

Résultat à affecter dans BP 2019 : 181 853.18 € (245 514.77- 63 661.59)

- C002 Excédent de fonctionnement reporté : 181 853.18 €

- 023 Virement de la section fonctionnement (dépense) : 147 599.27 €

- 021 Virement de la section fonctionnement (investissement recette) : 147 599.27 €

Votants : 10 Pour : 10

*d - Vote du Budget primitif Commune 2019*

Le budget fonctionnement s'équilibre à 665 512 € et le budget investissement à 276 697 €.

Votants : 10                      Pour : 9                      Contre : 1

*e - Avis sur le projet de SAGE (Schéma d'Assainissement Gestion des Eaux) Bièvre Liers Valloire.*

Mme le Maire donne des explications sur le projet suite à la réunion du 26 mars.

Votants : 10                      Pour : 9                      Abstention : 1

*f - Renouvellement de la convention assistance retraite avec le Centre de Gestion.*

Lors des départs en retraite des agents, le Centre de Gestion est chargé de constituer les dossiers et préparer les simulations.

Votants : 10                      Pour : 10

*g - Lancement de la consultation pour la prévoyance par le Centre de Gestion.*

Le Centre de Gestion se propose de lancer une mise en concurrence afin d'aboutir à la conclusion d'un contrat groupe d'assurance Prévoyance à l'échelle du département. Le risque prévoyance garantit le maintien de salaire lors d'absence pour maladie ou invalidité, garantie capital décès.

Votants : 10                      Pour : 10

*h - Autorisation pour créer une place handicapée sur un terrain communal près de l'église dans le cadre des travaux au prieuré.*

Votants : 10                      Pour : 10

## **2°) Aménagement village : convention CAUE décision à prendre :**

Compte tenu de la fin du mandat, les élus s'interrogent sur la nécessité de continuer ou pas la collaboration avec le CAUE pour l'aménagement du village. Mme le Maire doit se renseigner pour savoir si l'on peut arrêter la convention.

## **3°) Travaux d'éclairage public réalisés par le SDED :**

Les devis et les plans ont été reçus, Mme le Maire présente les deux dossiers, place des sources et lotissement le Prieuré.

## **4°) Questions diverses**

Présentation du courrier ADN qui demande un terrain pour l'implantation d'un bâtiment de 45 m<sup>2</sup> pour la fibre optique. La commune doit proposer 3 terrains dans un périmètre de 300 m.

Réunion à ALBON le 19 avril à 19 h à la Salle Mendès France avec la sénatrice Marie-Pierre MONIER.

Village propre : l'opération s'est bien passée et la collecte a été moins importante que d'habitude.

*La séance est levée à 23 h 06.*